



Recommandations d'hygiène





Contenu

1	Structure d'organisation et responsabilités	3
2	Hygiène personnelle	4
3	Vaccins	6
4	Hygiène standard ou hygiène de base	8
	4.1 Hygiène des mains	8
	4.2 Désinfection du matériel et de l'espace environnant	11
	4.3 Elimination des déchets	12
	4.4 Gestion du matériel	13
5	Gestion et utilisation du matériel de protection	14
	5.1 Masque de protection bucco-nasal	14
	5.2 Vêtement de protection (blouse en non-tissé ou en plastique)	16
	5.3 Lunette de protection (protection des yeux)	17
6	Désinfectants	18
	6.1 Désinfectants pour les mains	18
	6.2 Désinfectants de la peau et des muqueuses	19
	6.3. Désinfectants de surface	20
7	Voies de transmission des micro-organismes et mesures de protection	21
	7.1 Transmission par contact	21
	7.2 Transmission par gouttelettes	22
	7.3 Transmission aérogène	23
	7.4 Mesures de précaution	24
	7.5 Liste des maladies et de leurs voies de transmission	25
8	Situations particulières sur le plan de l'hygiène	29
	8.1 Marche à suivre en cas de maladie virale ou bactérienne chez la femme ou un membre de la famille	30
	8.2 Marche à suivre en cas d'hépatite B, d'hépatite C et de VIH (maladies infectieuses transmissibles par le sang)	32
	8.3 Marche à suivre en cas de bactéries multirésistantes (BMR)	33
	8.4 Marche à suivre lors d'une pandémie	36
9	Accident de travail	37
	9.1 Mesures d'urgence en cas de contact avec des liquides corporels potentiellement contaminés	38
10	Références	40



1. Structure d'organisation et responsabilités

Auteurs

- ▶ **Jaqueline Morgenstern**,
experte en prévention
des infections
- ▶ **Clizia Iseppi**,
membre du comité de
Familystart Zurich (FsZ)
- ▶ **Rebekka Erdin**,
membre du comité de FsZ

Conseillères techniques

- ▶ **Barbara Blatter**,
experte en soins infirmiers
de l'hôpital cantonal de
Winterthour
- ▶ **Anne Steiner**,
responsable de la qualité
et de l'innovation de
la Fédération suisse des
sages-femmes (FSSF)
- ▶ **Carolina Iglesias**,
présidente de FsZ

L'association Familystart Zurich (FsZ) est responsable du contenu des présentes recommandations d'hygiène ainsi que des éventuelles adaptations futures. Les souhaits de modification et les suggestions peuvent être transmis via info@familystart-zh.ch



Toute modification du contenu ne peut être effectuée par FsZ qu'avec l'accord de l'expert-e en prévention des infections compétent-e. D'éventuels changements dans le choix des mots, sans modification du contenu, peuvent être apportés par FsZ de sa propre initiative si une clarification s'avère nécessaire.



Les recommandations en matière d'hygiène sont revues

tous les trois ans et mises à jour si nécessaire. Si des changements interviennent entre-temps, des adaptations peuvent aussi être effectuées en dehors de ce cycle. Les adaptations du document sont communiquées par courriel et sur le site web de FsZ.



Les recommandations d'hygiène ont été développées avec la FSSF et bénéficient de son soutien.



La responsabilité de l'application et du respect des recommandations d'hygiène revient à chaque sage-femme ou infirmière indépendante. Les recommandations d'hygiène sont un outil basé sur la recherche fondée sur des preuves et sur l'expérience. Ni FsZ ni la FSSF ne sauraient être tenues pour responsables.



2. Hygiène personnelle



Vêtements

- Au travail, il convient d'utiliser des hauts à manches courtes
- Porter des vêtements de travail et se changer en rentrant à la maison, changer de haut tous les jours
- Changer dès que possible en cas de salissure
- Conserver les vêtements de travail séparément des autres vêtements jusqu'au lavage
- Laver le linge à 60 degrés ou, si ce n'est pas possible, à au moins 30 degrés, avec de la lessive en poudre. Grâce à sa propriété blanchissante, la lessive en poudre élimine mieux les germes que la lessive liquide. Ne pas utiliser de programme court ni de programme d'économie d'eau, et ne pas surcharger la machine à laver



Ongles

- Doivent être propres et coupés court
- Pas de vernis à ongles
- Pas de faux ongles ni d'ongles en gel



Bijoux

- En règle générale, aucun bijou (bague, y compris alliance, montre, bracelet, etc.) ne doit être porté au travail
- Des boucles d'oreilles propres et discrètes et des piercings au visage (non rougis ou infectés) peuvent être portés, aucun sur les mains
- Les colliers (métal) courts ou tour de cou ne posent pas de problème, à condition qu'ils ne soient pas en bois, en cuir ou en plumes



Cheveux

- Les tenir soignés; porter les cheveux longs attachés



3. Vaccins



Vaccins

Les vaccins suivants sont recommandés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour le personnel de santé en contact avec des femmes enceintes et des nourrissons. La FSSF appuie cette recommandation.

- ▶ Diphtérie, coqueluche, tétanos
- ▶ Poliomyélite
- ▶ Rougeole, oreillons, rubéole (ROR)
- ▶ Varicelle (si elle n'a pas été contractée dans l'enfance)
- ▶ Hépatite B (le titrage des anticorps doit être contrôlé à intervalles réguliers)
- ▶ *Influenza*/grippe (chaque année en automne)
- ▶ Vaccin contre le coronavirus





4. Hygiène standard ou hygiène de base

4.1 Hygiène des mains

1.



Lavage des mains

Quand

- Avant le début du travail
- Après la fin du travail
- En cas de salissures visibles
- Après être allé-e aux toilettes
- Avant de manger ou de préparer un repas

Comment

- Humidifier avec de l'eau tempérée
- Utiliser du savon liquide
- Rincer complètement
- Sécher complètement avec un essuie-mains à usage unique

A prendre en compte

- Fermer le robinet après utilisation, avec l'essuie-mains jetable utilisé
- Il peut aussi s'agir d'un article réutilisable, mais qui n'est utilisé qu'une seule fois et qui est ensuite mis au lavage



Désinfection d

Quand

- Avant et après toute activité de soins et en asepsie
- Avant et après tout contact avec l'accouchée ou l'enfant
- Après tout contact avec du matériel infecté ou potentiellement infecté
- Avant toute activité invasive
- Avant et après le port de gants
- Lors de différentes activités auprès de l'accouchée (propre/sale)
- Après avoir quitté le logement familial

2.



Les mains (DM)

Comment

- Verser au moins 3 ml de désinfectant pour les mains dans des mains sèches
- Répartir soigneusement, y compris sur les poignets
- Frotter partout durant au moins 30 secondes et laisser sécher

A prendre en compte

- Ne pas appliquer le désinfectant sur des mains mouillées (effet de dilution, irritation de la peau)
- Ne pas appliquer sur des mains sales. Enlever d'abord les salissures avec du papier absorbant ou se laver les mains
- Veiller particulièrement à ce que le bout des doigts et les pouces soient bien mouillés sur tout le pourtour

3.



Gants non stériles

Quand

- Lors d'un contact effectif ou possible avec des fluides corporels (sang, selles, vomi, etc.)
- Lors de contact avec des crèmes, qui peuvent pénétrer à travers la peau

Comment

- Gants à usage unique non stériles (recommandation: gants en nitrile)

A prendre en compte

- Dès l'activité terminée, enlever immédiatement et jeter
- Désinfecter les mains après le port de gants
- Les gants ne sont pas une protection contre les blessures

Gants stériles

Remarque: Ceux-ci ne sont pas nécessaires pour le post-partum

4.



Souillure des mains par des liquides corporels

Quand

- Lorsque les mains ont été souillées par des liquides corporels ou des selles

Comment

- Prendre un essuie-mains en papier, l'imbibber de désinfectant pour les mains et l'utiliser pour éliminer localement la souillure
- Jeter l'essuie-mains dans les ordures ménagères
- Se laver soigneusement les mains
- Se désinfecter les mains

A prendre en compte

- Éviter des contaminations de l'habitat
- Sécher complètement les mains

5.



Soin des mains

Quand

- Avant les grandes pauses
- Aussi souvent que possible autrement
- Après la fin du travail

Comment

- Après nettoyage ou désinfection des mains, crème en tube ou en distributeur, pot non autorisé
- Bien frictionner

A prendre en compte

- Même de petites fissures ou une peau desséchée sont des réservoirs de micro-organismes et donc des sources d'infection
- Si la désinfection des mains est effectuée correctement, il n'y a pas besoin de porter des gants en cas de mains gercées
- Utiliser des lotions pendant la journée de travail et une crème de soin le soir



4.2 Désinfection du matériel et de l'espace environnant



Désinfection du matériel et de l'espace environnant

Quand

- Tous les objets utilisés chez l'accouchée
- Plan de travail avant d'utiliser et de déposer le matériel pour les soins

Comment

- Désinfection par essuyage, toujours laisser sécher à l'air

A prendre en compte

- Utiliser correctement le désinfectant; suivre les instructions du fabricant



4.3 Elimination des déchets



Elimination des objets pouvant provoquer des blessures par piqûre ou coupure

Comment

- Mettre immédiatement les objets blessants (piquants ou tranchants) dans la boîte homologuée, qui fait partie de l'équipement standard

A prendre en compte

- Ne jamais laisser traîner des objets blessants ni les jeter dans la poubelle
- La boîte doit être éliminée à l'hôpital, au laboratoire ou dans une pharmacie, et pas dans les ordures ménagères



Déchets des soins, pansements, etc. Déchets infectieux (par ex.: hépatite B ou C, BMR, etc.)

Comment

- Vont dans un sac plastique fermé, puis dans les ordures ménagères de la famille

A prendre en compte

- On les jette dans les ordures ménagères de la famille
- Informer la famille qu'elle ne doit pas rouvrir de tels sacs



Instruments

Comment

- Matériel à usage unique

A prendre en compte

- Les objets présentant un risque de blessure sont jetés dans la boîte de sécurité
- Tout le reste est éliminé dans les ordures ménagères de la famille



4.4 Gestion du matériel

Voir document séparé:

▶ **Matériel médical et technique**



5. Gestion et utilisation du matériel de protection

5.1 Masque de protection bucco-nasal

Mettre et enlever le masque

Mettre le masque



- ▶ Se désinfecter les mains avant de mettre le masque (avoir les mains propres avant de toucher le visage)
- ▶ Mettre le masque côté coloré vers l'extérieur, bien ajuster la barrette au-dessus du nez
- ▶ Se désinfecter à nouveau les mains

Enlever le masque



- ▶ Se désinfecter les mains avant d'enlever le masque
- ▶ Le tenir par les élastiques et l'éloigner du visage (le jeter immédiatement à la poubelle)
- ▶ Se désinfecter les mains après l'avoir enlevé



Masque chirurgical ou médical

Quand

- En cas de maladies pouvant être transmises par des gouttelettes
- Lors d'activités où il faut s'attendre à la formation de gouttelettes ou à des éclaboussures (par ex. rinçage de plaies)
- En cas de rhume chez l'accouchée ou la sage-femme

Comment

- Couvrir entièrement le nez et la bouche
- Le masque doit être bien ajusté

A prendre en compte

- On ne doit pas utiliser le masque plusieurs fois
- Le changer après 2 heures environ (l'effet de filtrage n'est probablement plus optimal)
- Il est interdit d'enlever et de remettre le même masque

Exception en cas de pandémie

- Pandémie de coronavirus 2020/2021: Le masque peut être utilisé plusieurs fois, le plier et le mettre dans une enveloppe en papier après usage, puis le ranger. Replier de manière à ce que les mêmes côtés soient toujours en contact avec l'enveloppe.



FFP2 = masque de protection respiratoire

Quand

- Dans le cas de transmissions par voie aérienne

Comment

- Bien ajuster le masque grâce aux élastiques
- Mettre le masque avant d'entrer dans l'appartement
- Enlever le masque après avoir quitté l'appartement, le mettre immédiatement dans un sac en plastique, le fermer et jeter le tout dès que possible dans les ordures ménagères
- Après cela, se désinfecter à nouveau les mains

A prendre en compte

- On ne doit pas utiliser le masque plus d'une fois
- Enlever et remettre le même masque n'est pas autorisé
- En cas de pandémie, il peut cependant être utilisé durant 2-3 jours tant qu'il n'est pas trempé



FFP3 = masque anti-particules

Quand

- Pour les agents pathogènes multi-résistants transmis par voie aérienne
- Travaux avec des cytostatiques

Comment

- Bien ajuster le masque grâce aux élastiques
- Mettre le masque avant d'entrer dans l'appartement
- Enlever le masque après avoir quitté l'appartement, le mettre immédiatement dans un sac en plastique, le fermer et jeter le tout dès que possible dans les ordures ménagères
- Après cette activité, se désinfecter à nouveau les mains

A prendre en compte

- On ne doit pas utiliser le masque plus d'une fois
- Enlever et remettre le même masque n'est pas autorisé
- En cas de pandémie, il peut cependant être utilisé durant 2-3 jours tant qu'il n'est pas trempé



5.2 Vêtement de protection (blouse en non-tissé ou en plastique)



Blouse en non-tissé

Quand

- En cas de maladies infectieuses transmises par contact ou par gouttelettes, par ex. grippe, BMR

Comment

- Blouse en non-tissé à manches longues, fermeture à l'arrière (matériel à usage unique)
- Enfiler dans le vestibule de l'appartement

A prendre en compte

- La blouse est enlevée avant de quitter l'appartement. Il doit y avoir une distance suffisante de 1 à 2 m par rapport à la personne infectée
- La mettre dans un sac plastique préparé à l'avance et le fermer. La famille met ensuite ce dernier dans ses ordures ménagères
- La blouse doit chaque fois être jetée après utilisation



Blouse en plastique

Quand

- Lors du traitement de plaies infectées ou du rinçage de plaies

Comment

- Blouse en plastique (à usage unique)

A prendre en compte

- La blouse est enlevée avant de quitter l'appartement. Il doit y avoir une distance suffisante de 1 à 2 m par rapport à la personne infectée
- La mettre dans un sac plastique préparé à l'avance et le fermer. La famille met ensuite ce dernier dans ses ordures ménagères
- La blouse doit chaque fois être jetée après utilisation
- Les blouses en plastique retiennent l'humidité, pas le non-tissé



5.3 Lunette de protection (protection des yeux)



Lunettes de protection

Quand

- Lors d'activités où il faut s'attendre à des éclaboussures, des gouttelettes et/ou à la formation d'aérosols (par ex. lavage de plaies)
- Transmissions aérogènes

Comment

- Lunettes réutilisables

A prendre en compte

- On désinfecte les lunettes par essuyage après utilisation



6. Désinfectants

6.1 Désinfectants pour les mains



Désinfectants pour les mains

La liste des désinfectants du VAH (*Verbund angewandter Hygiene*, Allemagne) est la référence standard pour la désinfection en routine dans les établissements médicaux et non médicaux.

Par exemple:

- ▶ Softaman ou Promanum (BBraun)
- ▶ Skinman Soft protect (Ecolab)
- ▶ Sterillium (IVF)
- ▶ Desmanol (Schülke)



6.2 Désinfectants de la peau et des muqueuses



Désinfectants de la peau et des muqueuses

Quoi

Peau intacte

Nom commercial (exemples)

- ▶ Kodan® forte incolore (Schülke)
- ▶ Octeniderm® (Schülke)
- ▶ Softasept® N (BBraun)
- ▶ Cutasept® (IVF)
- ▶ Skinsept® (Ecolab)

Agent actif / remarque

Alcool

Quoi

Peau intacte

Nom commercial (exemples)

- ▶ Softasept Pads® (BBraun; lingettes alcooliques autorisées pour l'instant par le VAH et Swissmedic)

Agent actif / remarque

Alcool

Quoi

Peau et
muqueuses

Nom commercial (exemples)

- ▶ Betadine® (Mundipharma)
- ▶ Braunol® (BBraun)

Agent actif / remarque

PVP Jod

Quoi

Désinfection des
muqueuses

Pour la peau, lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser une solution alcoolique ou à la povidone ou si l'on souhaite utiliser une désinfection incolore.

Nom commercial (exemples)

- ▶ Octenisept® (Schülke)

Agent actif / remarque

Octénidine

Aussi autorisé pour:

- soins du nombril
- suture de césarienne
- prises de sang chez l'enfant



6.3 Désinfectants de surface

Pour les objets résistants ou sensibles à l'alcool, il est préférable de choisir un désinfectant de surface autorisé. Pour les grandes surfaces, comme la désinfection d'une pièce, un autre désinfectant est nécessaire.



Désinfectants de surface

Quoi

- Objets résistants ou sensibles à l'alcool
- Petites surfaces et ustensiles de soins

Produits (exemples)

- ▶ Mikrozid® universal Wipes (Schülke)
- ▶ Bacillo® 30 Tissues (IVF)
- ▶ Melisepto® sensitiv Wipes (BBraun)

Agent actif

- Faible teneur en alcool;
est donc plus doux pour les matériaux

Quoi

- En cas d'exigence de désinfection de haut niveau. Par exemple: *Clostridioides difficile* (formation de spores)
- Petites surfaces et ustensiles de soins

Produits (exemples)

- ▶ Incidin® Oxy Wipes S (Ecolab)

Agent actif

- A base de H₂O₂



7. Voies de transmission des micro-organismes et mesures de protection

7.1 Transmission par contact

Principe:

Aucun agent pathogène ne quitte de lui-même son lieu de colonisation, il a toujours besoin d'un moyen de transport, par exemple, les mains de la sage-femme (contact), la toux (gouttelettes), l'air (transmission aéro-gène).



Transmission par **Contact direct**

- Transmission par contact physique, principalement par les mains

Mesures de protection

- Désinfection ciblée des mains, des surfaces et des objets
- Port d'une blouse de protection et de gants en cas de contact direct



Transmission par **Contact indirect**

- Transmission par des objets contaminés
 - ▶ Par ex., des gouttelettes se déposent sur les surfaces via des sécrétions respiratoires (en parlant, en éternuant, en toussant, etc.) et ces gouttelettes contaminent ces surfaces en entrant en contact avec elles
 - ▶ Il faut également être prudent-e, par ex. lors du rinçage de grandes plaies (partout où il faut s'attendre à des éclaboussures)

Mesures de protection

- Désinfection ciblée des mains, des surfaces et des objets
- Port d'une blouse de protection et de gants en cas de contact direct



7.2 Transmission par gouttelettes



Transmission par gouttelettes

A lieu

- Par des gouttelettes d'un diamètre $> 5 \mu\text{m}$ (par ex. en éternuant, en toussant, en parlant). La transmission est tout à fait improbable à une distance de plus de 1,5 à 2 m de la personne affectée
- A noter également le point 7.1 Contact indirect

Mesures de protection

- Port d'un masque de protection bucco-nasal chirurgical
- Désinfection des mains et des surfaces environnantes contaminées ou susceptibles de l'être
- Vêtements de protection lors des soins si la distance est inférieure à 1,5 à 2m



7.3 Transmission aéro-gène



La transmission aéro-gène

A lieu par voie aérienne

- Particules plus petites que les gouttelettes (aérosol), inférieures à $<5\mu\text{m}$, mais produites de la même manière. Par ex. en éternuant, en toussant, en parlant. Elles restent en suspension dans l'air pendant plusieurs heures. Elles peuvent être transportées sur une certaine distance et ainsi contaminer des personnes sans qu'il y ait eu de contact réel avec la personne source
- Les maladies typiques qui peuvent être transmises par ce biais sont les suivantes: la tuberculose pulmonaire ouverte (contagieuse), la varicelle et la rougeole

Mesures de protection

- Port d'un masque de protection respiratoire FFP2 ou FFP3
- Désinfection des mains et des surfaces environnantes contaminées ou susceptibles de l'être
- Vêtements de protection lors de la prise en charge
- Aération fréquente de la pièce/l'appartement (dilution de la charge pathogène)



7.4 Mesures de précaution



Mesures de précaution

Mesures de protection défensives = Mesures de précaution

S'appliquent lorsque l'accouchée a des défenses immunitaires faibles, par exemple en cas de chimiothérapie ou d'autres traitements immunosuppresseurs. Ceci est également valable si des personnes présentant une faiblesse immunitaire vivent dans la famille.




Mesures de précaution

- Toujours planifier comme première visite de la journée lorsque c'est possible
- Respecter strictement les mesures d'hygiène standard (des mesures supplémentaires comme le port d'une blouse de protection, ne sont pas nécessaires)



7.5 Liste des maladies et de leurs voies de transmission

Toujours appliquer les mesures d'hygiène standard, ainsi que d'autres mesures de protection selon la voie de transmission

Liste des maladies	 CONTACT	 GOUTTE- LETTES	 AÉROGÈNE
Abcès <ul style="list-style-type: none">plaie importante, lésions cutanées, furonculose, impétigo	✗		
Clostridioides difficile (présent dans l'intestin) <ul style="list-style-type: none">Souche 27 et/ou B productrice de toxine	✗		
<ul style="list-style-type: none">Clostridioides difficile sans production de toxine	✗		
Coronavirus (SARS-CoV-2)	✗	✗	✗
Entérocoques résistant à la vancomycine (ERV) (présents dans l'intestin) <ul style="list-style-type: none">Mesures de protection seulement en cas de contact avec des selles	✗		
GNMR est un terme générique désignant les bactéries gram négatives multirésistantes	✗		

Liste des maladies



CONTACT



GOUTTE-
LETTES



AÉROGÈNE

Explications sur les bactéries GNMR:

Il existe des porteurs de GNMR; on parle dans ce cas de colonisations. Il n'y a pas de danger au départ, mais si les bactéries pénètrent dans la circulation sanguine ou dans des plaies ouvertes, il peut y avoir des évolutions infectieuses graves. On classe ces bactéries en 3GNMR ou 4GNMR, lorsqu'il n'y a presque plus d'antibiotiques efficaces.



BLSE (Bactéries productrices de bêta-lactamases à spectre élargi)

bactéries gram négatives faisant partie du groupe des GNMR

Exemples:

- *Escherichia coli*, *Klebsiella pneumoniae*, *Pseudomonas spp*, *Stenotrophomonas spp*.
- Les bactéries produisant des BLSE sont des bactéries gram négatives appelées entérobactéries. Elles se trouvent dans l'intestin humain et peuvent présenter des résistances = multi- ou pan-résistance (pan-résistance = résistance complète aux antibiotiques)



- Remarque pour *E. coli* sans multirésistance: Mesures d'hygiène standard seulement en cas de contact avec des selles, sinon pas de mesures de protection



Gastroentérite

Salmonelles, Shigelles, Campylobacter






Herpes zoster (varicelle-zona)



- Aérogène: possible lorsque les vésicules s'ouvrent. Maintenir les mesures de protection tant qu'il n'y a pas formation de croûtes ou que les rougeurs n'ont pas disparu.



Liste des maladies	 CONTACT	 GOUTTE- LETTES	 AÉROGÈNE
<ul style="list-style-type: none"> • Membre de la famille/frère ou sœur souffrant de varicelle. 	✘	✘	✘
<p>HSV (Herpès) (Transmission par voie génitale, orale, anale)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission possible seulement lors de contact direct avec les vésicules; le port d'une blouse de protection n'est pas nécessaire • Transmission possible de la mère à l'enfant 	✘		
<p>VRS (Virus respiratoire syncytial)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures de protection tant que l'enfant présente des symptômes 	✘	✘	
<p>Impétigo</p>	✘		
<p>Grippe (Influenza)</p>	✘	✘	
<p>Rougeole (aérogène au stade initial)</p>		✘	✘
<p>Méningocoques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méningite, <i>haemophilus influenzae</i> • Pneumonie 		✘	
<p>BMR (bactéries multirésistantes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • SARM (<i>Staphylococcus aureus</i> résistant à la méthicilline) et autres bactéries gram positives 	✘	✘	
<ul style="list-style-type: none"> • Aérogène en cas de colonisation nasopharyngée 			✘

Liste des maladies	 CONTACT	 GOUTTE- LETTES	 AÉROGÈNE
Oreillons		✗	
Norovirus	✗	✗	
Pneumonie (adultes) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Haemophilus influenzae</i> • Méningocoques • Mycoplasma, streptocoques A • VRS adultes 		✗	
Streptocoques (groupe A) <ul style="list-style-type: none"> • Impétigo, phlegmon • Pharyngite, scarlatine • Méningite, pneumonie 	✗	✗	
Rubéole (Rubivirus)		✗	
Tuberculose <ul style="list-style-type: none"> • Ouverte (ou active, c'est-à-dire confirmation d'une tuberculose pulmonaire ou laryngée par microscopie, PCR ou culture) 			✗

En cas d'incertitude quant au mode de transmission ou aux mesures de protection lors d'une prise en charge ambulatoire, il est recommandé de consulter le service d'hygiène de l'hôpital ou le médecin traitant.

Si la sage-femme ou l'infirmier-ère a des anticorps (guérison ou vaccin) contre la rougeole, les oreillons, la rubéole ou la varicelle, les mesures de protection ne sont pas nécessaires.



8. Situations particulières sur le plan de l'hygiène



Le respect des mesures d'hygiène standard est la condition *sine qua non* pour se protéger et protéger la famille.



En cas de situation particulière: toujours planifier la visite en dernier.



Une sage-femme malade ou infectée ne peut pas travailler, elle doit organiser un remplacement.



8.1 Marche à suivre en cas de maladie virale ou bactérienne chez la femme ou un membre de la famille

La femme ou un membre de la famille est malade (fièvre, toux, éternuements et diarrhée ou vomissements) et l'agent pathogène est indéterminé. Une contagion ne peut alors pas être exclue. Les mesures de protection sont à mettre en œuvre selon la voie de transmission.



Comportement personnel

- Planifier la visite en dernier
- Ne pas serrer la main, ne pas embrasser pour saluer et ne pas toucher sans équipement de protection personnel
- Utiliser du matériel à usage unique chaque fois que possible



Mesures de protection

En cas de toux, d'éternuement et/ou de fièvre

- Porter un masque bucco-nasal pendant toute la durée de la visite
- Désinfecter les surfaces et le matériel contaminés
- En cas d'incertitude concernant l'agent pathogène en cause, il est recommandé de porter une blouse de protection en non-tissé si la distance de 1,5 à 2 m ne peut pas être maintenue en permanence

En cas de diarrhée (agent pathogène inconnu) avec ou sans fièvre

- Porter une blouse de protection lors de tout contact direct (si l'on touche la personne)
- Porter des gants lors de tout contact avec des selles ou avec du matériel contaminé par des selles



Concept de zone

Zone blanche

- Zone propre (intérieur de la mallette de la sage-femme, rangement propre)

Zone noire

- Zone sale (extérieur de la mallette, environnement de la femme)
- En quittant le logement, désinfecter la partie extérieure de la mallette



Concept relatif au matériel

- Laisser si possible tous les objets chez l'accouchée et les retirer, les laver ou les désinfecter à la fin de la période de suivi
- Laver immédiatement les objets lavables et ne pas les rassembler
- Mettre le matériel jetable dans un sac plastique et jeter celui-ci dans les ordures ménagères



Recommandations à l'accouchée

- Laver le linge plus souvent, en particulier le linge de corps
- Accorder une attention particulière à l'hygiène des mains (= lavage correct) et utiliser du savon liquide et non des blocs de savon pendant cette période
- Utiliser des mouchoirs jetables
- Nettoyer soigneusement les toilettes tous les jours en cas de diarrhée
- Consulter un médecin si la maladie persiste pendant quelques jours sans amélioration



8.2 Marche à suivre en cas d'hépatite B, d'hépatite C et de VIH (maladies infectieuses transmissibles par le sang)

Il existe un risque de contagion en cas de contact avec du sang ou des substances contenant du sang. Cela implique toujours une porte d'entrée, par exemple une plaie ouverte, une petite coupure, etc.

- ▶ Contrôle de son propre titrage d'anticorps de l'hépatite B: y a-t-il une protection vaccinale?
- ▶ Il n'existe pas de protection contre l'hépatite C et le VIH.
- ▶ Porter des gants pour toutes les activités de soins en contact avec du sang ou des substances contenant du sang.
- ▶ Veiller à ce que les mains ne présentent pas de blessures (portes d'entrée); s'il y en a, faire appel à une autre sage-femme ou travailler systématiquement avec des gants. Recouvrir les plaies d'un film plastique.
- ▶ Laver le linge à 60 degrés ou, si ce n'est pas possible, à au moins 30 degrés, avec de la lessive en poudre. Ne pas utiliser de programme court ni de programme d'économie d'eau, et ne pas surcharger la machine à laver (voir Hygiène standard).
- ▶ Informer et instruire l'accouchée sur les mesures d'hygiène et la manipulation des protections tachées de sang, notamment sur le fait qu'il faut les mettre dans un sac plastique et le fermer, puis se laver les mains correctement; il n'est pas impératif de laver les draps séparément, mais les prélever s'ils sont très sales.



8.3 Marche à suivre en cas de bactéries multirésistantes (BMR)

Transmission par contact, par gouttelettes et, dans de rares cas, par voie aérienne.

Les bactéries multirésistantes (BMR) prennent de plus en plus d'importance. La raison en est, notamment, l'utilisation non critique des antibiotiques chez l'homme et l'animal par le passé. Cela conduit à l'apparition de plus en plus fréquente de bactéries que l'on ne peut traiter par antibiotiques que de façon très limitée, voire pratiquement plus.

A l'heure actuelle, les BMR ne sont pas résistantes à l'environnement et peuvent donc être inactivées par les désinfectants (cf. chapitre 6 Désinfectants). Autrement dit, le risque de transmission est très faible si l'on applique correctement les mesures d'hygiène standard.

- ▶ Les mesures de protection dépendent du mode de transmission (cf. chapitres 7.1 à 7.4).
- ▶ Une colonisation ne déclenche une maladie ou une infection que lorsque la bactérie pénètre dans l'organisme par des plaies ou par voie sanguine et qu'elle peut s'y multiplier et se propager.



8.3 Marche à suivre en cas de bactéries multirésistantes (BMR)

Déroulement d'une visite à domicile en cas de bactéries multirésistantes



En cas de transmission par contact

Mesures de protection

- Vêtements de protection (blouse en non-tissé à usage unique) en cas de contact direct
- Port de gants à usage unique pour toutes les activités de soins

Concept de zone

- Analogue au point 8.1

Concept relatif au matériel

- Analogue au point 8.1

Recommandations à l'accouchée

- Attirer l'attention de l'accouchée sur le fait qu'elle doit laver le linge plus souvent, en particulier le linge de corps, si possible à 60°C (la lessive en poudre est recommandée)
- Insister sur l'importance de l'hygiène des mains et de l'habitat



En cas de transmission par gouttelettes

Mesures de protection

- Protection chirurgicale (masque bucco-nasal)
- Vêtement de protection (blouse en non-tissé à usage unique) pendant toute la durée
- Port de gants à usage unique pour toutes les activités de soins

Concept de zone

- Analogue au point 8.1

Concept relatif au matériel

- Analogue au point 8.1

Recommandations à l'accouchée

- Attirer l'attention de l'accouchée sur le fait qu'elle doit laver le linge plus souvent, en particulier le linge de corps, si possible à 60°C (la lessive en poudre est recommandée)
- Insister sur l'importance de l'hygiène des mains et de l'habitat



En cas de transmission aéro-gène présumée

Transmission aéro-gène présumée

- Porter un masque de protection FFP2 ou FFP3
- Porter des lunettes de protection
- Enfiler la blouse de protection avant d'entrer dans l'appartement et l'enlever après en être sorti-e
- Mettre ensuite la blouse dans un sac plastique et le fermer directement; jeter celui-ci dans les ordures ménagères
- Aérer fréquemment l'endroit (dilution de la charge bactérienne)



8.4 Marche à suivre lors d'une pandémie



En principe, les mesures d'hygiène standard doivent être respectées en tenant compte des voies de transmission.



Les directives de l'OFSP sont communiquées en ligne en temps utile.



La communication au sein de l'association Familystart Zurich est assurée par le secrétariat.



9. Accident de travail

En cas d'accident, procéder au plus vite comme suit:



Prendre contact avec le médecin de famille; si celui-ci est absent, prendre contact avec la permanence ou les urgences de l'hôpital.



Faire une déclaration d'accident-bagatelle (assurance-accidents).



9.1 Mesures d'urgence en cas de contact avec des liquides corporels potentiellement contaminés



Blessures par piqûre ou par coupure

- Retirer, le cas échéant, tout corps étranger présent sans attendre
- Laver soigneusement à l'eau et au savon sous l'eau courante
- Désinfecter avec un désinfectant pour la peau à base d'alcool ou de povidone iodée (si possible, toujours utiliser un désinfectant à base d'alcool). Le désinfectant pour les mains ne convient pas pour la désinfection



Eclaboussures sur des muqueuses (bouche, nez, yeux)

- Rincer abondamment à l'eau courante ou avec une solution saline physiologique pendant au moins 5 à 10 min.
- Rincer soigneusement la bouche et le pharynx à l'eau (peut également être rincé avec de l'Octenisept pur ou dilué dans un rapport 1:1)



Contact avec une peau blessée, une plaie

- Laver soigneusement avec de l'eau et du savon sous l'eau courante (ne pas presser)
- Désinfecter avec un désinfectant pour la peau à base d'alcool, ou de povidone iodée si le désinfectant à base d'alcool ne peut être utilisé (par ex. plaie ouverte)

Déclarer l'incident dès que possible à un médecin. Le médecin traitant décidera si d'autres mesures, comme une prophylaxie post-exposition, sont nécessaires.

La prophylaxie post-exposition doit être faite au plus tôt de façon optimale:

- ▶ en cas de VIH avéré:
dans un délai de 1 à 2 heures.
- ▶ en cas d'hépatite B:
dans les 7 jours.



10. Références

OFSP (2014). Hépatite B: causes, conséquences et prévention, PDF. Consulté le 14.10.2021 sur: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/publikationen/broschueren/publikationen-uebertragbare-krankheiten/hepatitis-b-ursachen-folgen-vorbeugung.html>

OFSP (2021). Plan de vaccination suisse. Consulté le 14.10.2021 sur: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/gesundheitsfoerderung-und-praevention/impfungen-prophylaxe/schweizerischer-impfplan.html>

OFSP (2021). Grippe saisonnière (influenza). Consulté le 14.10.2021 sur: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/krankheiten-im-ueberblick/grippe.html>

Hof, H. & Dörries, R. (2009). MLP Duale Reihe, Medizinische Mikrobiologie, 4. Auflage, Thieme Verlag.

Mims, C., Goering, V. et al. (2006). Medizinische Mikrobiologie – Infektiologie: mit Virologie und Immunologie 2. Auflage, Urban & Fischer Verlag.

Schulz-Stübner, S. (2017). Repetitorium Krankenhaushygiene, hygienebeauftragter Arzt und ABS-beauftragter Arzt, 2. Aktuelle und erweiterte Auflage, Springer Verlag Berlin.

SUVA (2019). Protection de la santé dans les blanchisseries, PDF. Consulté le 14.10.2021 sur: <https://www.suva.ch/de-CH/material/Factsheets/gesundheitschutz-in-waschereien>

SUVA (2009). Prévention des maladies infectieuses transmises par voie sanguine dans le secteur sanitaire, PDF. Consulté le 14.10.2021 sur: <https://www.suva.ch/de-CH/material/Dokumentationen/verhuetzung-blutuebertragbarer-infektionen-im-gesundheitswesen-286930d-5456-5456>

© 2021 Familystart Zurich et Fédération suisse des sages-femmes (FSSF). Tous droits d'auteur et droits voisins réservés. Ce document est uniquement destiné à un usage interne. Une autorisation écrite spéciale de Familystart Zurich ainsi que de la FSSF est nécessaire pour toute autre utilisation, en particulier pour la diffusion, l'adaptation et la reproduction, pour autant qu'aucun contrat n'existe. Toute infraction est passible de poursuites civiles et pénales.

Sociétés spécialisées:

- *Verbund für Angewandter Hygiene* (société allemande d'hygiène appliquée, [VAH]); Liste des désinfectants: <https://vah-online.de/de/vah-liste>
- Groupe d'intérêts «Experts en prévention des infections et conseillers en hygiène hospitalière pour la Suisse alémanique (fibs)»
- Société suisse d'hygiène hospitalière (SSHH)

Sites internet au sujet de l'hygiène et de la prévention des infections:

- www.bag.admin.ch
(Office fédéral de la santé publique)
- www.rki.de
(Institut Robert Koch)
- www.swissnoso.ch
(Centre national de prévention des infections)
- www.cdc.gov
(Center of Disease Control and Prevention)
- www.ecdc.europa.eu
(European Center of Disease Prevention and Control)

1^{re} Version

Elaborée le: 16.10.2021

Visa le: 21.10.2021

Par: Jacqueline Morgenstern

Valable jusqu'au: 1.12.2024

FAMILY
START
ZÜRICH

Schweizerischer Hebammenverband
Fédération suisse des sages-femmes
Federazione svizzera delle levatrici
Federaziun svizra da las spendreras



Familystart Zurich
www.familystart-zh.ch



Fédération suisse des sages-femmes
www.sage-femme.ch